

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix neuf, **le 27 Novembre** les membres du Conseil Municipal d'ARUDY légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Claude AUSSANT, Maire d'ARUDY.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 novembre 2019

Etaient présents :

MM AUSSANT Claude – BELLOCQ Chantal – BERGES Isabelle – BEROT-LARTIGUE Michel – CAMPOS Anne-Marie – CANDAU Valérie – CLAVIER Hélène – ESQUER Philippe – HORGUE-CARRERE Marcel – LAHOURATATE Nicole – LETERRIER Claudine – PARGADE Jean-Claude – SARTHE Jean-Marc – SOUCAZE René

Ont donné pouvoir :

Monsieur CARRIORBE Arnaud à Madame LETERRIER Claudine
 Monsieur CASAUBON Jean-Paul à Madame BELLOCQ Chantal
 Monsieur HARCAUT Jean à Monsieur PARGADE Jean-Claude
 Madame MOURTEROT Josiane à Madame LAHOURATATE Nicole

Etait absent :

M. COUROUAU Francis

Madame CLAVIER Hélène a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs communaux 2020

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs communaux comme suit :

NATURE	Ancien tarifs 2019	Propositions Tarifs 2020
- CCVO/locaux la Poste	11 368,76 € Révisé le 1/10/2019	11 683,26 € Révisable le 1/10/2020
- CCVO/ Locaux EDF	14 735,91 € (révisable ICC ICC 4 ^{ème} trimestre	15 054,19 € (révisable ICC 4 ^e trim)
- CENTRE SOCIAL (I.R.L. 2 ^{ème} trim)	CHS : 3 160,00 € CD : 1 777,46 €	CHS : 3 208,27 € CD : 1 804,59 €
- GENDARMERIE (ICC)	42 605,30 €	45 140,29 €

LA POSTE	9 330.65 € Révisable au 1/07/2019 Ind de révision/4 ^{ème} trim des	9 554.24 € Révisable au 1/07/2020 In de révision 4 ^e trim
- GARDERIE	14 €/mois	14 €/mois
- PHOTOCOPIES	Format A4 : 0.20 Format A3 : 0,40	Format A4 : 0.20 Format A3 : 0,40
- MUSEE		
- Moins de 6 ans	gratuit	gratuit
- Tarif réduit pour moins de 18 ans, Etudiants et demandeurs d'emploi	3 €	3 €
- Adultes	5 €	5 €
- Forfaits :		
. « Quatuor » 2 adultes/2 enfants	12 €	12 €
. Groupe adultes (de 10 à 30 pers)	50 €	50 €
. Groupe enfants (de 10 à 30)	30 €	30 €
- PISCINE		
. De 0 à 5 ans inclus	gratuit	gratuit
. De 6 à 15 ans inclus	1.7	1.7
. Adultes à partir de 16 ans	3.2	3.2
. Groupes enfants (+ 10 ans)	1.1	1.1
. Groupe famille 3 enf et +	1.7	1.7
Cartes 10 entrées :		
. Enfants de 6 à 15 ans	15 €	15 €
. 20 entrées enfants	21 €	21 €
. 30 entrées enfants	25 €	25 €
. Adultes	30 €	30 €
. Carte famille 3 enf et +	32 €	32 €
. Jetons douches	1.00	1.00
. Jetons borne camping car	5.00	5.00
- FOURGON FUNERAIRE		
. ARUDY	40	40
. Extérieur kilométrique	1	1
- HOUSSES FUNERAIRES	40	40
- CAVEAU COMMUNAL		
. De 0 à 6 mois	gratuit	gratuit
. Du 7 ^{ème} au 9 ^{ème} mois	25	25
. Du 10 ^{ème} au 12 ^{ème} mois	40	40
- COLOMBARIUM	620 € Concession trentenaire	620 Concession trentenaire
- CONCESSIONS TRENTENAIRES	290	300
- MAISON D'ESPALUNGUE		
. 2 utilisations gratuites pour associations d'ARUDY	gratuit	gratuit
. Manifestations avec recettes pour Associations (lotos-spectacles bals) à partir de la 3 ^{ème} utilisation	170	170
. Manifestations d'ARUDY - Manifes tations culturelles - réunions électo rales	gratuit	gratuit

. Manifestations avec recette pour associations extérieures (lotos - bals spectacles)	350	350
. Manifestations (conférences, manifestations culturelles, réunions électorales pour associations extérieures)	180	200
. Privés d'Arudy (apéritif)	120	125
. Privés extérieurs d'ARUDY (apéritifs)	200	205
. Privés d'ARUDY (repas-lunchs-repas - pour 1 jour maximum - pour 2 jours maximum - pour 3 jours maximum)	175 245 300	180 250 305
. Caution pour toutes les utilisations (payantes et gratuites)	500	500
. Caution ménage (si pas effectué ou mal fait)	0	250
. Location chaises Maison d'Espalungue particuliers + associations d'ARUDY	0.8	0.8
. Location tables Maison d'Espalungue particuliers + Associations d'ARUDY	1.50	1.5
. Cas particuliers : mariage, d'un employé communal ou un de ses enfants (descendants directs), départ à	gratuit	gratuit
. TARIF OUVRIER SIEBO	24	25
. PALOMBIERE		
. 1	27	27
. 2	52	52
. Gobelets (article 4/Convention)	0.8	0.8

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** les tarifs proposés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2020.

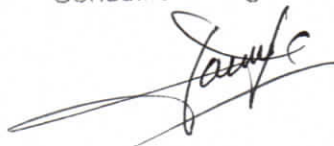
Ainsi fait et délibéré à ARUDY.

REÇU

le 29 NOV. 2019

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Jean-Marc SARTHE
Conseiller délégué



Le Maire,
Cl. AUSSANT

